



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 3 mars 2015

Compte rendu affiché le : 6 mars 2015

Date de la convocation : 23 février 2015

Nombre de délégués : 34

En exercice : 34

Présents : 23

Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 24

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 15

Monsieur Rousset Louis a donné pouvoir à Dumas Christophe

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier A, Demmelbauer P, Dubois G, Lebreton L,

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mr Gonon P, Thizy B, Tholly P,

CCHL.: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM : Mme Bussière L

SIE A : Vincent G,

Autres communes : Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Soleymieux B, Viricel A ,  
Mme Bussière L

Excusés : Charbonnier JY, Laffont J, Biguet Stéphanie, Dardouiller S, Mme Janvier Cassandre, Rousset E,  
Duboeuf P, Gassiloud T, Deshayes S,

Secrétaire de séance : Vincent G

### N° 550 Choix d'une entreprise pour la réalisation des travaux en rivière dans le cadre d'un marché à bons de commande

Suite à l'appel d'offre lancé en janvier 2015 et l'ouverture des plis qui a eu lieu le mardi 10 février 2015, le personnel du syndicat a procédé à l'examen des offres.

Monsieur le Vice-Président présente les résultats de la consultation : 7 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Il propose de retenir l'entreprise Bercet de Veauche qui, en application du règlement de consultation, obtient la note 9.9/10.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent Monsieur le Président à signer le marché concernant la réalisation des travaux en rivière dans le cadre d'un marché à bons de commande pour un an reconductible trois fois avec l'entreprise BERCET.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 3 mars 2015  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier  
Tél. : 04 77 52 54 57

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20150303-550-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2015